

# LES BASES DE LA COMMUNICATION

## **1. OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Favoriser la réflexion sur ses pratiques de communication

Acquérir des outils immédiatement utilisables dans son contexte professionnel

Apprendre à se mettre à la place de l'autre pour écouter : empathie et écoute active

Transmettre un message approprié selon le public que l'on reçoit

Savoir communiquer en situations à enjeux élevé : entretien d'embauche, conflit, négociation ...

## **2. PUBLIC CIBLE**

Toute personne souhaitant améliorer sa communication au sein de son entreprise

## **3. PRE REQUIS**

Aucun pré requis n'est exigé.

## **4. DUREE DE LA FORMATION**

La durée varie en fonction de la demande et des besoins des apprenants. Le calendrier sera défini avec l'employeur

## **4. MODALITES ET DELAIS D'ACCES**

La formation est accessible à tout public. L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de Pôle Emploi ...

Un entretien de diagnostic du besoin sera effectué avant toute validation de formation.

## **5. METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'ÉVALUATION**

Différents modules seront abordés en fonction du besoin des stagiaires :

- Qu'est-ce que s'affirmer ? Les différents modes de communication : passive, agressive, manipulatrice, affirmée (apports théoriques), fiches d'exercices pratiques et échanges en groupe
- L'écoute active : exercices pratiques
- La méthode JEEPP : définition de ses émotions et de ses besoins. Le « Je », formuler des demandes, savoir dire « non » : jeux de rôles, études de cas
- Gestion de ses émotions : exprimer les émotions positive et négatives, l'empathie : fiches pratiques et jeux de rôle

### **Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Cette formation alterne apports théoriques, mises en situation professionnelles et analyses de pratiques professionnelles.

Elle nécessite un formateur spécialisé en communication.

Le matériel nécessaire : une salle avec chaises et bureau / un tableau effaçable / un paperboard / un vidéo projecteur et un ordinateur

### **Moyens d'évaluation :**

Une évaluation sous forme de QCM est effectuée à l'entrée en formation afin d'évaluer les connaissances des stagiaires.

A la fin de la formation, une évaluation sous forme de QCM sera proposée aux apprenants. Les apprenants devront avoir un score minimum de 8/10 afin de valider leur formation.

## **6. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

La prestation est ouverte à tout public. Pour les personnes en situation de handicap, des locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Quand l'accès aux locaux n'est pas possible, une solution est systématiquement recherchée.

## **9. INVESTISSEMENT FINANCIER**

Le tarif sera défini en fonction de la demande et du nombre de stagiaires

L'organisme est exonéré de TVA selon l'Art 261.4.4a du CGI.

## **10. COORDONNEES DE L'ORGANISME DE FORMATION**

### **EIRL MYRIAM PASQUET - Bien-être et Formation**

Organisme de formation enregistré sous le numéro 75470135347 – auprès de la Région Nouvelle Aquitaine.

Le numéro SIRET de l'organisme de formation est le 83238502500024. Le siège social est situé 59 rue de la république 47240 Bon Encontre

**Dirigeante :** Myriam PASQUET  
myriampasquet47@gmail.com / 06 84 54 11 74

**Formatrice référente :** Myriam PASQUET

[www.bienetreetformation.fr](http://www.bienetreetformation.fr)

## **11. INDICATEURS DE RESULTATS :**

Nombre d'apprenants en 2023 : 6

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 100%

Taux d'abandon : 0%

### **Quelques avis clients :**

« À la suite de cette formation, je vais être capable d'écouter mes besoins et de les exprimer clairement et avec bienveillance »

« Je vais apprendre à m'écouter et à savoir dire ce que je ressens »

« Suite à cette formation, je souhaite approfondir mes connaissances et me former à la communication non violente »